UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

ARRETE N° UCA-2018-106

PORTANT TARIFICATION DE LIVRES PUBLIÉS AUX PRESSES UNIVERSITAIRES BLAISE PASCAL

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération n°2017-12-08-17 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 08 décembre 2017 donnant délégation au président, pour déterminer les tarifs, loyers et redevances, à l'exception des tarifs de diplômes universitaires et des droits Culture et Sport ;

ARRETE

Article 1 : La tarification des livres publiés aux presses universitaires Blaise Pascal est la suivante :

	Tarifs HT en euros Prix de vente Public		
TITRE OUVRAGE	***Version papier***	***Version PDF***	***Version ePub***
Espaces fragiles Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique	18,96		
L'opportune n°1 *L'extrême droite française*	4,27	2,84	2,84
L'opportune n°2 *Les séries télévisées*	4,27	2,84	2,84
L'opportune n°3 *La Bande dessinée contemporaine*	4,27	2,84	2,84
Le rôle des femmes dans les sociétés américaine et européenne au XVIIIe siècle : représentations et pratiques		7,11	
Élaborer, transmettre, créer Essais pour une histoire de l'art diachronique et pluridisciplinaire		7,11	
Étude sur l'administration d'Alfonse de Poitiers dans la terre d'Auvergne		7,11	
Restaurer au XIXe siècle II		7,11	
Les voix des contes Stratégies narratives et projets discursifs des contes de Perrault, Grimm et Andersen	23,70	15,17	
D'épiderme et d'entrailles Le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient (Xe-XVIe siècles)	23,70	15,17	
La naissance des académies protestantes et la diffusion du modèle	17,06	11,37	
Voix poétiques et mythes féminins	14,22	9,48	
New perspectives on Shakespeare's As You Like It *(AYLI)*	17,06	11,37	
Valorisation des savoir-faire productifs et stratégies de développement territorial	17,06		
De l'incommunication au miroir de la BD	14,22	9,48	
Le Monde entour et environ N° 14 - Le geste, la route et le livre dans la littérature médiévale	28,44	18,95	
Sur les traces de l'adjectif N° 6 LRL	18,96	12,32	
Mémoires de M. Conchon Maire de Clermont-Ferrand, sur les troubles de cette ville en 1841	13,74	9,00	
Littérature et le cinéma n° 20, Terres d'encre	6,64		

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 08/03/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

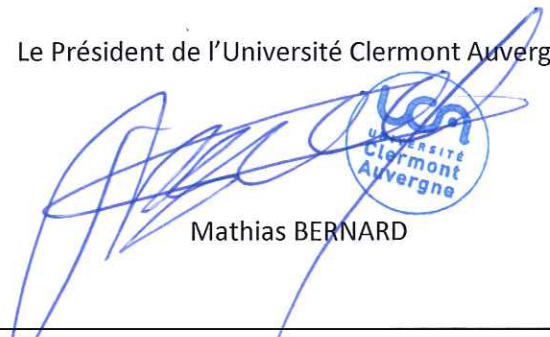

Mathias BERNARD

- *Transmis au contrôle de légalité le* 13 MAR. 2018

- *Publié le* 13 MAR. 2018

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*